

Le gouvernement envisagerait de supprimer l'ENA et de revoir la formation des cadres supérieurs du public

5-6 minutes

Selon les informations rendues publiques par la presse ce mardi 16 avril 2019, le président de la République doit annoncer dans le cadre des mesures prévues à la suite du grand débat national la suppression de l'ENA. Son allocution télévisée, enregistrée, qui devait être diffusée lundi soir, a été reportée en raison de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Cette suppression, qui devrait logiquement s'accompagner d'une réforme plus large de la formation des futurs hauts fonctionnaires, vise à diversifier l'accès à la haute fonction publique.



L'ENA, à Strasbourg © Flickr / S&AA

Première victoire pour l'association La Cordée ? Parmi les mesures issues du grand débat qu'Emmanuel Macron aurait dû présenter le 15 avril et dont l'annonce a été reportée en raison de l'incendie de Notre-Dame de Paris -, figurerait la suppression de l'iconique ENA, spécificité française à la fois adulée et critiquée depuis des décennies.

Selon le texte de son allocution, transmis à plusieurs médias dont *Le Figaro*, Emmanuel Macron souhaiterait ainsi favoriser une sélection des jeunes "en fonction uniquement de leur mérite et pas de leur origine sociale ou familiale".

Difficultés financières

Le manque de diversité de l'accès à l'ENA, malgré la création des CPI (classes préparatoires intégrées), est dénoncé depuis longtemps, de même que le classement de sortie et le poids des corps dans les administrations centrales. Mais le caractère "intouchable" de l'ENA aura jusqu'alors eu raison des tentatives de réforme des gouvernements précédents.

Toutefois, un léger pas été franchi à la fin de l'année dernière, avec la mise en place d'un plan d'action par son directeur Patrick Gérard, qui prévoit une série d'orientations "pour transformer l'ENA" mais aussi assainir la situation financière ([lire sur AEF info](#)).

Au menu : réduction de durée de la scolarité, rénovation des modalités de concours pour diversifier les publics avec l'expérimentation d'un 4^e concours externe ouvert aux titulaires du doctorat (à raison de trois places par an). Certaines de ces mesures ont d'ores et déjà été traduites dans un projet de décret qui a été présenté aux organisations syndicales du CSFPE le 10 avril dernier ([lire sur AEF info](#)).

De son côté, le gouvernement a mis en place en septembre dernier la mesure qu'il avait annoncée lors du CITP (comité interministériel de la transformation publique) du 1^{er} février 2018 qui consiste à affecter au bout de 2 ans "les élèves de l'ENA sortis dans les juridictions supérieures de contrôle et les corps d'inspection de l'État sur des postes consacrés à la mise en œuvre des chantiers prioritaires en administration centrale et dans l'administration territoriale" ([lire sur AEF info](#)).

"montrer l'exemple"

Cela n'aura donc pas suffi. "L'État se doit en la matière de montrer l'exemple. Si nous voulons bâtir une société de l'égalité des chances et de l'excellence républicaine, il nous faut refonder les règles du recrutement, des carrières et de l'ouverture de la haute fonction publique", prévoyait ainsi d'expliquer Emmanuel Macron, se référant à "l'excellence républicaine" et jugeant que l'État a

besoin d'"une élite", de "décideurs" qui doivent "être à l'image de la société et être sélectionnée sur des bases exclusivement méritocratiques".

Partant, pour atteindre ces objectifs, la suppression de l'ENA devrait s'inscrire dans une réforme plus globale de l'encadrement supérieur public. "Nous changerons la formation, la sélection, les carrières en supprimant l'ENA et plusieurs autres structures pour en rebâtir l'organisation profonde", devait ainsi annoncer le chef de l'État (lui-même énarque) sans livrer plus de précisions. Plusieurs autres écoles, telle l'Inet, pourraient donc être concernées.

Les orientations de cette réforme devront toutefois être rapidement précisées, réagit notamment Mylène Jacquot, secrétaire générale de l'Uffa-CFDT et membre du conseil d'administration de l'ENA, jugeant "inimaginable que l'État renonce à former ses cadres". Dans ces conditions, "un rapprochement entre les différentes écoles pourrait être réfléchi", suggère-t-elle. Une idée qui fait son chemin depuis des années mais n'a pour l'heure jamais été mise en application.